

# Hygiène militaire [suite]

Autor(en): **Rouge, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **19 (1874)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-333753>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment compter. Au premier rang se trouvait la Russie, dont le souverain, l'empereur Alexandre, avait été gagné à sa cause par son ancien précepteur, le général de la Harpe. Le monarque russe avait fait venir à Vienne son représentant auprès de la Confédération suisse, le comte de Capo-d'Istria, qui, par la connaissance qu'il avait des affaires intérieures de ce pays, pouvait lui rendre des services signalés. Au nombre des souverains, amis de la Suisse, nous pouvons encore placer l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et le prince régent d'Angleterre. Seule, la France ne partageait pas cette bienveillance et son représentant au congrès, le prince de Talleyrand, avait voué à la Suisse et à Genève en particulier, un mauvais vouloir qui s'était déjà manifesté à Paris par le refus de ce diplomate de recevoir la visite de l'envoyé genevois. (A suivre.)

---

## HYGIÈNE MILITAIRE

par le Dr Rouge, médecin de division. (Suite.)

### VII. *Habillement. — Équipement.*

Les fréquents changements qu'on apporte partout à l'habillement des troupes prouvent la difficulté du problème à résoudre, problème dont la solution consiste à donner au soldat un uniforme d'aspect convenable, commode et d'un facile entretien. Si l'on se préoccupait moins du coup-d'œil, peut-être arriverait-on plus aisément au but ; mais les conditions d'élégance réclamées par les chefs et par les officiers, s'allient mal aux exigences de l'hygiène. Reconnaissons toutefois que, chez nous, on a fait assez bon marché de la grâce et de la tournure du soldat, aujourd'hui suffisamment laid pour qu'il ne puisse avoir la moindre velléité de coquetterie. Le costume de nos troupes est maintenant d'une austère simplicité.

Il est douteux que l'homme ait été créé pour se vêtir chez les tailleurs ; il est au contraire probable que l'homme primitif jouissait, comme les animaux qui l'entouraient, d'une propre fourrure dont il a gardé quelques vestiges, mais qui, de sélection en sélection, a disparu. Aussi, à part quelques peuples fortunés qui vivent sous les tropiques, le monde entier s'habille. Les modes varient, mais les étoffes sont généralement faites partout avec les mêmes matières premières. Quelques mots ici à ce sujet.

Les tissus de *chanvre* et de *lin* sont très poreux ; ils se laissent facilement pénétrer par l'humidité, absorbent par conséquent promptement la transpiration, la condensent et en restent imbibés jusqu'à ce qu'elle se soit évaporée. Quand cette évaporation, qui se fait toujours aux dépens du calorique du corps, a lieu sur une grande surface, ce qui arrive quand les chemises sont très mouillées, il peut en résulter un refroidissement assez considérable pour produire des maladies, des inflammations de l'appareil respiratoire le plus souvent. Les tissus de chanvre et de lin sont bons conducteurs du calorique, et c'est à cette propriété, qui leur permet de laisser librement

dégager la chaleur animale, qu'ils doivent d'être frais et froids. Les vêtements confectionnés avec ces matériaux conviennent aux pays chauds.

Le *coton* donne un tissu moins poreux, moins perméable à l'humidité, plus souple que les précédents, et aussi moins bon conducteur du calorique. Par ces motifs, les chemises de coton ne produisent jamais un refroidissement aussi considérable que celles de fil ; elles sont plus chaudes, d'un porter plus agréable, moins chères, qualités qui expliquent pourquoi les toiles de coton sont d'un usage général.

Les étoffes de *laine* sont plus denses, moins perméables à l'humidité, à la transpiration, moins susceptibles de transmettre le calorique. Par leur défaut de conductibilité, les étoffes de laines s'opposent à la déperdition de la chaleur du corps ; par leur peu de perméabilité, elles empêchent que la transpiration s'absorbe et s'évapore trop promptement.

Il résulte donc tout d'abord de ces renseignements, que les tissus de laine ont la prééminence sur les autres étoffes.

La *texture* des tissus n'est pas sans influence sur leurs qualités. Les tissus à mailles lâches sont plus chauds que ceux à trame serrée, ce qui s'explique par la présence dans les mailles d'une certaine quantité d'air, mauvais conducteur du calorique ; cet air s'oppose à l'abaissement de la température du corps.

La *couleur* joue aussi un rôle important. Règle générale, les étoffes s'échauffent d'autant plus vite qu'elles sont plus foncées. Or, comme le pouvoir émissif d'un corps est égal à son pouvoir absorbant, il s'en suit que plus les tissus sont de nuance foncée, plus ils se refroidissent rapidement <sup>(1)</sup>. Des expériences nombreuses, intéressantes au plus haut degré, ont été faites par Coulier sur ce sujet <sup>(2)</sup>. J'en citerai quelques-unes. Un thermomètre entouré de laine noire a mis 4 minutes 30 secondes pour monter de 10° centigrades dans un milieu à 100° ; avec de la laine vert-foncé, 5 minutes ; écarlate, 5 minutes 30 secondes ; blanche, 8 minutes. Le même thermomètre, chauffé à 82° centigrades, revêtu de laine noire, mit, pour descendre à 10°, 21 minutes ; avec l'écarlate, 26 ; avec la blanche, 27. Ces observations suffisent pour démontrer que la perméabilité des corps au calorique dépend de leur coloration. Le pouvoir absorbant des étoffes a été déterminé par une autre série d'expériences. Coulier enveloppe des thermomètres d'étoffes diverses <sup>(2)</sup> et il arrive à prouver que l'échauffement du corps exposé au soleil et protégé par un tissu blanc, de coton, est de six à huit fois moindre qu'avec un drap bleu-foncé. En mettant une étoffe de coton à mailles serrées sur un vêtement de drap, Coulier dit qu'on pourrait arriver dans les fortes chaleurs à une différence de dix à douze degrés.

La couleur influe aussi sur la facilité qu'ont les surfaces d'imbiber et d'exhaler les odeurs ; le noir absorbe le plus, puis le bleu, le rouge, le vert ; le jaune fort peu, le blanc à peine. Aussi Lévy dit-il :

(1) Il est d'observation vulgaire que l'eau se refroidit plus vite dans un vase de couleur sombre.

(2) Expériences sur les étoffes qui servent à confectionner les vêtements militaires. *Journal de physiologie*, 1858, T. I.

« Les médecins, en adoptant le vêtement noir, ont choisi la couleur qui absorbe le plus facilement les émanations odorantes, et qui est, par conséquent, la plus dangereuse pour eux et pour leurs malades. Le costume blanc dans les hôpitaux, les rideaux blancs, le linge blanc et jusqu'à la couleur blanche des murs, n'ont pas seulement l'avantage de forcer à la propreté, mais présentent encore au méphitisme de ces demeures la surface la moins absorbante ; il semble que la parfaite propreté, dont le blanc est à la fois l'image et le symbole, résume toutes les précautions extérieures nécessaires à la santé. »

Enfin, il faut encore prendre en considération le fait que toutes les couleurs ne se laissent pas également distinguer à de grandes distances ; il importe que le soldat ait un costume échappant le plus possible aux regards des tireurs ennemis. Il résulte des observations de Jules Gérard et de l'armurier Devismes que le gris et le brun sont les nuances les moins visibles ; puis vient le bleu-foncé ; le rouge et le blanc sont celles qui se perçoivent le mieux à toutes les distances, par un jour clair, par un jour sombre, par la pluie, le brouillard, de nuit, au clair de lune comme à la lueur des étoiles.

Il résulte des données générales qui précèdent que l'uniforme du soldat sera de laine, gris, brun ou bleu-foncé.

En France, le *linge de corps* des soldats se compose de trois chemises, de trois mouchoirs et d'un caleçon de coton. Il manque à ce choix des chaussettes, un essuie-mains, peut-être une éponge, qui prendrait peu de place et serait d'un poids insignifiant. Chez nous, chaque soldat porte des bas, dont il doit avoir deux paires ; il est à désirer que l'une d'elles soit en laine ; rien ne préserve mieux les pieds des excoriations que des chaussettes de laine, qui meublent et garnissent mieux l'intérieur du soulier ; elles ne se mouillent point en quelque sorte par la transpiration et ne ramollissent par conséquent pas l'épiderme ; elles n'ont enfin pas l'inconvénient des bas de coton, dont les plis durs finissent par déterminer des frottements douloureux, des pressions gênantes, et par suite des phlyctènes et des ulcérations. Le soldat devrait aussi avoir, à la place de ses chemises de coton, deux chemises de flanelle ; c'est ce qui a lieu en Amérique, en Angleterre ; elles pourraient être livrées pour le prix de huit francs, ce qui n'augmenterait guère la dépense actuelle. Les marins n'ont pas d'autre vêtement sur la peau ; ils s'en trouvent à merveille ; ce serait certainement un progrès d'imiter leur exemple.

Une *coiffure* rationnelle est souple, perméable et légère ; malheureusement ces qualités ne se concilient pas avec l'uniformité, avec la durée de cette partie indispensable du costume. On a donc des képis rigides, s'adaptant d'ailleurs assez bien à la forme du crâne ; nous n'avons pas adopté, et avec raison, les casques en métal. La coiffure doit protéger les yeux, la nuque et les oreilles ; une large visière en avant, une pareille en arrière, reliées entre elles par un rebord de suffisante dimension, remplissent le but cherché. On a répondu en partie à cette indication dans la confection de notre képi ; je dis en partie, car les rebords latéraux ne sont pas assez larges pour garantir les oreilles, et le couvre-nuque ne sert qu'à régulariser l'écoulement de la pluie dans le col de l'uniforme, sans défendre le cou contre

l'action du vent ou des rayons du soleil. Le bonnet de police est assez pratique comme tenue de quartier ; il ne devrait jamais être porté à la manœuvre, puisqu'il ne protège pas les yeux. La France vient d'adopter notre modèle de casquette avec visière inclinée à 30° ; ce genre de coiffure est préférable au bonnet.

On a rejeté les cols durs, fermes et droits, véritables colliers de force, qui procuraient au soldat, outre une foule d'inconvénients, des furoncles et des adénites cervicales ; aujourd'hui, la troupe est pourvue d'une cravate souple, légère, qui permet tous les mouvements de la tête et du cou.

Les *vêtements* modérément serrés emprisonnent une couche d'air, qui se renouvelle très difficilement et contribue, par son peu de conductibilité, à conserver au corps la température propre. La superposition des habits emprisonne, dit Lévy, une série concentrique de couches d'air qui empêche d'autant plus le rayonnement. Au début d'un service, il est pénible pour nos miliciens, habitués à travailler en manches de chemise, eux qu'on voit dans la vie civile faire leurs courses portant l'habit sous le bras plus souvent que sur le corps, il est pénible de revêtir l'uniforme, la tunique d'ordonnance boutonnée jusqu'au coup et serrée à la taille ; nos hommes se trouveraient mieux d'un sarreau un peu large, laissant pleine liberté aux mouvements des bras et de la poitrine. C'est pour cela, c'est à cause de son ampleur, que la *capote* constitue la meilleure pièce de l'uniforme, celle que préfère le soldat. Il a été question de la rendre imperméable ; je dois dire que deux fois le conseil de santé des armées, en France, consulté sur l'adoption pour la troupe de vêtements rendus imperméables, s'est toujours opposé à la mise en pratique d'une pareille mesure ; il se fondait sur ce que ces vêtements placent l'homme dans les conditions de l'étuve humide ; ils empêchent l'évaporation de la peau qui ruisselle de sueur, tandis que l'eau pluviale ruisselle à l'extérieur ; or il s'agit, non d'isoler l'homme des influences atmosphériques, mais bien de graduer les échanges qui se font entre l'organisme et le milieu dans lequel il se trouve. Chacun a pu observer des refroidissements qui n'avaient pas d'autre cause que l'enlèvement d'un makintosh, le corps étant en pleine transpiration.

Le même reproche ne peut s'adresser à la couverture de caoutchouc des Américains, qui l'emploient avec le plus grand avantage. Cette couverture, longue de 1<sup>m</sup> 80 et large de 1 mètre, sert de moyen de couchage et de manteau s'il pleut. Pour ce dernier usage, il suffit d'ajouter près du bord d'un des longs côtés des œillets métalliques à cinq ou six centimètres de distance ; en passant un fort lacet, une cordelette dans ces œillets, on transforme cette couverture en manteau froncé imperméable. Arrivé au campement, cette toile est étendue à terre, et le soldat, roulé dans sa couverture de laine, se couche sans s'inquiéter de l'humidité du sol.

Comme le vêtement du tronc, le pantalon doit être de drap ; il sera souple, demi-collant et coupé de telle sorte que son extrémité inférieure puisse être fixée par la guêtre ou par la botte sans former trop de plis. Il vaut mieux qu'il soit soutenu par des bretelles

plutôt que serré à la taille par une ceinture dont la constriction gêne le jeu de la respiration et des organes digestifs.

J'arrive maintenant à parler d'une partie importante de l'habillement. (A suivre.)

---

### NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Notre correspondant de Neuchâtel nous annonce qu'il a reçu un Jeu de la Guerre complet offert aux *officiers suisses* par le *Bureau de la Réunion des officiers français*. Nous venons, au nom de tous nos camarades, adresser nos sincères remerciements à Messieurs les officiers de la Réunion pour leur aimable attention. Non contente de poursuivre le noble but d'émulation et d'instruction mutuelle qu'elle s'est proposé, la Réunion de la rue de Bellechasse conserve avec soin la tradition de grâce et d'amabilité françaises.

Nos collègues de Neuchâtel étudient les règles du jeu et comptent pouvoir incessamment commencer leur première partie.

---

Voici, d'après la *Gazette de Cologne*, le discours prononcé par le maréchal de Moltke lors de la dernière discussion de la loi militaire :

De nombreuses citations tirées de mes discours, qui ne sont pas nombreux et certainement pas longs, ont été faites de divers côtés et surtout par le député Reichensperger. Je dois répondre que je me trouve placé aujourd'hui au même point de vue qu'antérieurement : je crois aujourd'hui encore qu'une Allemagne forte au milieu de l'Europe est la meilleure garantie de la paix. Mais, messieurs, une Allemagne *forte*, entendez-le bien ! Aussi longtemps qu'un Etat voisin nous menacera, par ses écrits et ses discours, d'une guerre de revanche, nous ne devons pas oublier que l'épée seule est capable de retenir une autre épée dans le fourreau. Dans ces circonstances, le désarmement serait pour nous la guerre, la guerre que nous voulons éviter, il est vrai, et qui, nous l'espérons, sera évitée par la sagesse du gouvernement français.

Messieurs, si nous avions su nous unir plus tôt en Allemagne, il est probable que la guerre n'eût pas éclaté avec la France. (Très vrai !) Mais, messieurs, en 1870 il n'y avait pas encore d'Allemagne forte et unie au cœur de l'Europe, et la guerre par laquelle la France nous a surpris fut entreprise essentiellement dans le but d'empêcher que cette Allemagne fût faite. (Très vrai !)

Nous n'avons pas provoqué cette guerre, et nous n'avons pas abusé de notre force dans cette guerre. Il a dépendu de nous de conduire deux millions et demi d'hommes enfermés dans Paris à une mort certaine par la famine. Personne ne pouvait nous empêcher de prolonger encore de huit ou quinze jours le siège ; nous pouvions poser n'importe quelle condition au gouvernement de Paris ; il était réduit à les accepter toutes.

Pourtant il fallait considérer que le gouvernement n'eût pas été en mesure de satisfaire à des demandes sans mesure. Voilà pourquoi nous nous sommes contentés de redemander le territoire que notre turbulent voisin avait arraché à l'Allemagne à l'époque de sa faiblesse. Qu'on ne nous parle pas d'indemnités de guerre plus fortes que nous aurions dû exiger, car aucun milliard ne peut guérir les blessures qu'une guerre « entreprise d'un cœur léger » a faite à la vie publique et à la vie de famille. (Très vrai !) Oui, messieurs, ce sont les divisions passées de l'Allemagne qui sont cause de ce fait, qu'une population allemande habitant le pays conquis s'est laissé dénationaliser pendant cette longue période de deux cents ans, et cela si complètement qu'aujourd'hui encore, après les traitements bienveillants dont elle a été l'objet, elle se refuse à être réunie de nouveau à l'Allemagne. Eh